

BAHO FORM'

1, rue de la Coutibe

66540 BAHO

www.baho-form.fr

@mail : contact@baho-form.fr

tél : 06 52 68 45 92



Planning des manifestations saison 2023-2024

Début des cours à compter du 11 septembre 2022

Pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Fin des cours le 16 juin 2023.

Manifestations prévues sous réserve des mesures sanitaires :

- Halloween le mercredi 18 octobre 2023 de 15h à 17h - Salle Evora
- Gala de fin d'année, le 15 juin 2024 après midi - Salle Evora
- Assemblée générale le 29 juin 2024 à 18h - Salle des mariages / Mairie

Suivez toute l'actualité, les informations de dernières minutes sur le facebook de Baho Form

		Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Dimanche	
		Salle Multi-Act.		Salle Multi-Act.		Salle Multi-Act.		Salle Multi-Act.		Salle Multi-Act.			
9h		Gym Pilate						Gym Pilate		Yoga			
10h		9h30 - 10h30						9h30 - 10h30		9 h 30 - 11 h			
11h		Soraya						Soraya		M. Pierre			
12h													
18h													Randonnée
19h													les dimanches
20h				Body Step				Body Fitnes					selon planning
				18h30 - 19h30				18h30 - 19h30					
21h				Agnes				Soraya					
TEL: 06 52 68 45 92												contact@baho-form.fr	
PLANNING PROVISOIRE : Ce planning est susceptible d'être modifié selon les inscriptions													
Salle Multi-activités : Place du 8 mai à Baho (A côté de la Mairie)													
Salle TKD : Salle du taekwondo (Salle à côté de la crèche)													

TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel pouvant être recueillies par LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Ces données à caractère personnel, celles relatives aux opérations d'affiliation, à la gestion des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, et le financement du terrorisme. Ces données pourront être utilisées pour la personnalisation des offres et l'envoi d'informations sur les produits et services proposés ou distribués par LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Elles peuvent exercer ces droits à tout moment en adressant leur demande à l'adresse RGDPAFF@LALIGUE.ORG. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

L'enregistrement d'une adresse email par le responsable associatif ou le département dans une fiche d'adhésion déclenchera une demande d'autorisation par mail auprès du propriétaire de l'adresse lui demandant d'autoriser cet enregistrement et de choisir les modes d'utilisation de son email.

Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'Ufolep, l'Usep communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires*

(*Par tiers partenaires, sont concernées les sociétés conventionnées pour un routage catalogue par année sportive avec clause de confidentialité pour les données clients. Consultez la liste des partenaires sur www.ufolep.org)

ACCES A VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

En respect de la RGPD, vous pouvez accéder à vos informations personnelles communiquées lors de la demande de licence par votre association à l'Ufolep. Une fois votre licence délivrée par l'Ufolep, votre responsable associatif doit vous remettre une licence sur laquelle figure votre numéro d'adhésion qui va vous permettre d'accéder à votre espace personnel. Webaffilié-Adhérent et à vos données personnelles enregistrées. Connectez-vous à <https://www.affilié.org> et cliquez sur « Recevoir mes identifiants ». Vous recevrez vos identifiants sur le mail communiqué lors de votre demande de licence.

Pour plus d'informations, prenez contact avec votre responsable associatif.

Information assurance des licenciés.es Ufolep

Pour les licenciés.es Ufolep non pratiquants.es et pratiquants.es de risques R1, R2, R3, R5 ou R6 :

Votre association a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective Multirisque Adhérent et comprend la garantie « Responsabilité Civile » obligatoire. Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, elle vous propose en outre une garantie « Individuelle Accident ».

J'accepte les conditions de cette garantie « Individuelle Accident » de base (6) dont la notice d'information de garanties et de prix m'a été remise au préalable, et je souhaite souscrire l'option suivante (voir ci-dessous le tableau des garanties) :

- Complémentaire Individuelle de Personnes - option 1
- Complémentaire Individuelle de Personnes - option 2
- Complémentaire Individuelle de Personnes - option 3 (pour les mineurs)

Pour les licenciés.es Ufolep de risques R5 ou R6 : Je prends note que le bénéfice des garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des consignes et contraintes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement joint à la notice d'information.

Attention: Les licenciés.es résidant.es à l'étranger ne disposent d'aucune garantie dans le pays de leur domicile.

Nature des garanties	Garanties de base	CIP Option 1	CIP Option 2	CIP Option 3 (7)
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire	336 €/dent	336 €/dent	336 €/dent	336 €/dent
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Prescriptions complémentaires	305 €	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalité permanente :				
- de 1 à 50%	30.490 € x taux	76.225 € x taux	76.225 € x taux	76.225 € x taux
- de 51 à 100%	91.470 € x taux > 50%	228.674 € x taux > 50%	228.674 € x taux > 50%	228.674 € x taux > 50%
	Maximum 60.980 €	Maximum 152.450 €	Maximum 152.450 €	Maximum 152.450 €
Décès par accident	6.098 €	15.245 €	+ 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)	6.098 €
Tarif 2020/2021	1,31 €	27,05 €	39,05 €	25,05 €

Pour les licenciés.es Ufolep de risque R4

(Activités - 24021-Parachutisme - 24022-JLJM - 24023-Vol à voile - 24034-Vol libre - 21031-VNM-Jet-ski)
Je prends note que ma licence ne procure aucune assurance, qu'il s'agisse de garanties en Responsabilité Civile comme de l'Individuelle Accident (6). Je confirme avoir été informé(e) conformément à l'article L.321-4 du Code du Sport) de l'opportunité de bénéficier de garanties Individuelle Accident couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

(1) Consulter le règlement technique Ufolep précisant les notions d'animatrice et d'officiels, les sportifs, ves. (2) La licence Ufolep portera le mention « Pas de pratique compétitive ». (3) La copie du document sera remis au responsable légal(e) ou au Président.e de l'association. (4) Le code du sport impose la présentation d'un certificat médical de non contre-indication pour la pratique du sport lors de la première prise de licence. Selon la nature de la pratique (cf codification des activités), il est demandé un certificat médical tous les ans (5) activité à conditions particulières, tous les 3 ans ou le renouvellement d'un questionnaire de non contre-indication à la pratique sportive. (6) En cas de non acceptation, veuillez barrer le texte et remplir la mention « sans licence Sport motocycliste ». (7) En cas de non acceptation, veuillez barrer le texte et remplir la mention « sans licence Sport motocycliste ». (8) En cas de non acceptation, veuillez barrer le texte et remplir la mention « sans licence Sport motocycliste ». (9) La licence Ufolep est réservée aux licenciés.es et aux étudiants es fiscalement à charge de leurs parents. (10) Veuillez prendre contact avec le responsable légal(e) ou le Président.e de l'association pour connaître les éventuelles garanties directement souscrites par votre association auprès d'APAC Assurances.



N°15699*01



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.